

PANORAMA DES RÈGLEMENTATIONS SECTORIELLES EUROPÉENNES DES PRODUITS CHIMIQUES : RENFORCEZ VOTRE EXPERTISE !

Date : 01 janvier au 31 décembre 2022

Lieu : Sur 360 Learning

Tarif : 500€ HT et 600 € TTC

Financement : Certification QUALIOPI offre la possibilité du financement par OPCA/ OPCO. Cette formation peut être financée par le CPF dans le cadre de la formation qualifiante.

Prérequis : Les participants devront avoir suivi la web-formation sur les bases de REACH et CLP. Un lien vers l'enregistrement sera transmis aux participants.

Modalités d'évaluation des acquis :
Vidéos, supports de présentation et exercices avec correction. Plateforme de e-learning

L'objectif de cette session est de donner une vision globale des réglementations sectorielles et spécifiques aux marchés des produits chimiques.

Programme de la journée :

Module 1: Introduction

- Méthodologie et périmètre

- Le droit communautaire et le droit français

Module 2: Principales réglementations sectorielles

- Biocides, Phytosanitaire, Dispositifs médicaux, Fertilisants, Jouets, Alimentaire et contact alimentaire, Cosmétique, Carburants, Aerosols, Detergents, Medicaments, Peintures et vernis, Explosifs et précurseur

Module 3: Réglementations transverses "à la carte"

- PIC /RoHS/DEEE/Piles, Conflict minerals, Précurseurs de stupéfiants, POP, CIAC, R Nano Biens à double usage.

Module 4: Pour aller plus loin

- Déchets, Santé du travail: CAD CMD, SEVESO III, IED et nomenclature ICPE

Intervenant :

Thomas LEOPOLD
tleopold@atoutchimie.eu
01.46.53.11.20
Toxicologue

Intervenant :

Jérémy DELVIGNE
jdelvigne@atoutchimie.eu
06 46 53 11 19
Ingénieur HSE



www.atoutchimie.eu

Formation en E-learning

Les formations en ligne (e-learning) sont des formations sur internet que le stagiaire peut suivre à son rythme, sur son ordinateur ou sa tablette.

Nos formations e-learning sont réalisées via la plateforme 360 Learning, découpées en plusieurs "modules" et mêlant vidéos explicatives, questions, fiches de synthèse et exercices pratiques.

Les inscrits disposent d'un accès illimité à la plateforme pendant 1 mois et auront la possibilité de poser des questions au formateur.